Le Saint Florentin

Bulletin Municipal – Novembre 2020

Sommaire	Pages
Édito	p.2 et 3
Actualités Conseil Municipal	p.4
Infos travaux	p.5 à 7
Inauguration Parc Intergénérationnel	p.8 à 9
L'école	p.9 à 10
Remise de nationalité française	p.11
Bon à savoir	p.12 à 14
Site Internet Communal	p.14
Nouveaux services à St Florent	p.15 à 16
Commerces et Entreprises	p.16 à 18
Infos utiles	p.18 à 19
Tribune libre	p.19
À votre service et État Civil	p.20

Édito

Chères Saint-Florentines, chers Saint-Florentins,

Je vous retrouve aujourd'hui à travers cet édito, après un été bien différent des autres, sans festival, sans 14 juillet, sans les traditionnelles animations du comité des fêtes ou des associations.
Une année blanche en festivités. Il en allait de la santé publique.
La situation de l'épidémie de la COVID-19 en France a franchi une nouvelle étape. La nécessité de prendre des mesures face à l'ampleur du développement de la COVID-19 sur notre territoire s'est imposée.
Le 28 octobre 2020 le Président de la République a annoncé un reconfinement sur le plan national dès le 30 octobre 2020.
De nouvelles règles sanitaires sont donc en place afin de respecter un deuxième confinement, qui est actuellement prévu jusqu'au 1er décembre. Les déplacements doivent être restreints au maximum.
L'équipe municipale et moi-même souhaitons vous apporter notre soutien pendant cette période difficile.
La mairie restera ouverte aux administrés aux horaires habituels, mais uniquement sur rendez-vous.
Je tiens à soutenir toutes les entreprises de Saint-Florent qui sont fortement touchées par les règles sanitaires. Il s'agit d'une situation qui les freine et les pénalise.
Je voudrais souligner la réactivité de notre restaurant local « Chez Suzette », qui a pris immédiatement l'initiative de proposer de la restauration à emporter, de grande qualité.
Plus que jamais, nous devons maintenir nos achats de proximité pour préserver la vitalité de notre commune.
L'équipe municipale et moi-même avons anticipé la deuxième vague en nous approvisionnant en masques. Nous avons immédiatement décidé de les mettre à votre disposition en mairie (sur rendez-vous). Cette distribution a déjà commencé à la rentrée des vacances de la Toussaint, ce lundi 2 novembre.
Deux masques lavables ont été distribués à chaque élève.
A l'intérieur de l'établissement scolaire, tout est mis en œuvre pour que vos enfants puissent étudier dans les meilleures conditions.

Ce même lundi, j'ai tenu à être présent pour participer avec le corps enseignant et les enfants, à l'hommage rendu à Samuel Paty, professeur d'histoire/géographie, assassiné lâchement. J'ai pu échanger avec les élèves sur la liberté d'expression, pilier de notre démocratie. S'en est suivie une minute de silence.
Nous sommes profondément choqués et indignés, mais debout face à ce drame !
Nous ne céderons ni à la peur, ni à la haine, ni aux amalgames dans lesquels les fanatiques veulent nous entraîner.
Un professeur a été assassiné pour avoir enseigné la liberté d'expression !
Dimanche, place de la République à Paris, une foule de citoyens s'est rassemblée, plusieurs personnes portaient des pancartes dont celle d'une maman avec les mots de sa fille Léa, âgée de 6 ans :

« **Quand on n'aime pas un dessin,**
on ne tue pas les gens, on en fait un plus joli ».

En matière de sagesse républicaine et de refus de la haine, cette enfant a sans doute de l'avance !
Riches de nos différentes origines, de nos différentes croyances, il n'est qu'en respectant toutes ses diversités que nous parviendrons à vivre ensemble !
Le terrorisme a pour but de détruire nos repères républicains que sont la laïcité, l'égalité, la liberté, la fraternité, et la solidarité.
Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.
Faite attention à vous et à vos proches.

Votre Maire,
Jean-Pierre BEAUCLAIR

Actualités conseils

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL, SÉANCE DU MERCREDI 21 OCTOBRE 2020.

1) Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2019.

2) Autorisation au comptable public à passer les écritures d'ordre non budgétaire.

3) Décisions Modificatives M14.

4) Décisions Modificatives M14.

5) Transfert de la compétence PLU à l'EPCI.

6) Réhabilitation d'un logement communal.

7) Arrhes location Salle Polyvalente.

8) Clôture du budget M49, intégration des comptes de ce budget dans le budget de la commune et transfert du résultat de la section investissement à la communauté d'Agglomération Alès Agglomération.

ABATTAGE DES PINS AUX CITÉS DE L'AUBRADOU

Par mesure de sécurité, la commune a dû faire abattre un arbre mort qui se trouvait à proximité du point de tri sélectif.
Du matériel spécifique étant nécessaire pour ce genre de tâche, c'est l'entreprise spécialisée ÉCOSYLVA de Salindres qui est intervenue.

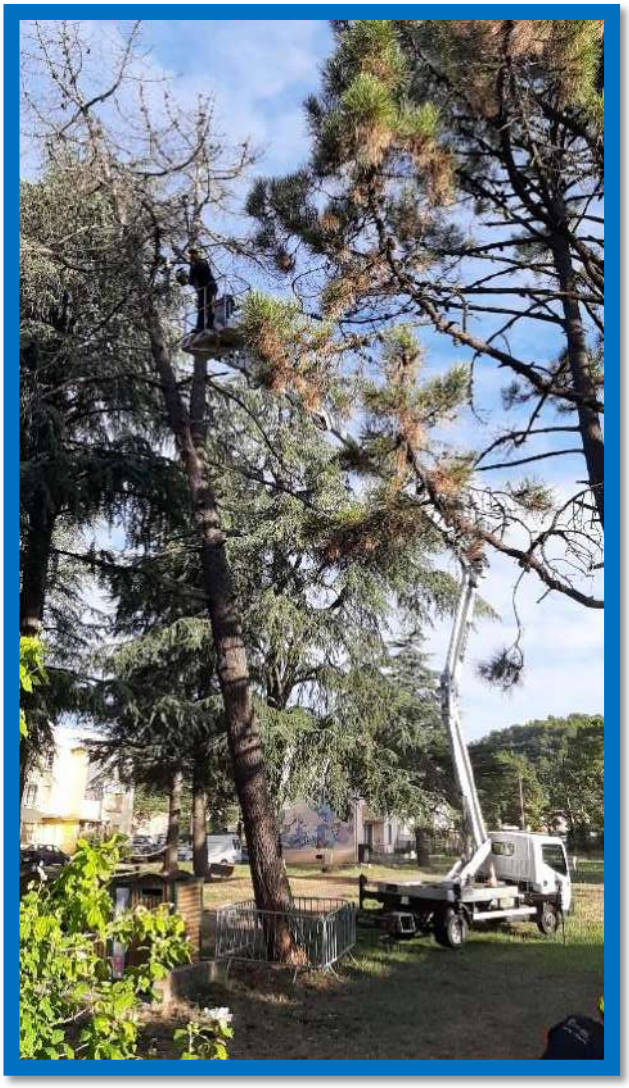

.

La SCI l'Aubradou, propriétaire des immeubles et des terrains, en a profité pour faire abattre, par la même occasion, des arbres dangereux pour les riverains.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES RUISSEAUX DE LA COMMUNE POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LE RISQUE INONDATION

Cet été, les employés communaux ont procédé à l'entretien des ruisseaux envahis par la végétation, qui empêchait le bon écoulement des eaux pluviales. Un travail difficile qui a nécessité l'emploi du matériel communal, tractopelle, épareuse, débroussailleuse et gyrobroyeur.

UNE OBLIGATION D'ENTRETIEN

Chaque propriétaire, riverain d'un cours d'eau privé, est tenu à son entretien régulier.

Attention, cet entretien doit laisser libre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Vous êtes tenus d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives. Généralement, un simple entretien manuel régulier suffit.

ÉLAGAGE DES PLATANES

Les platanes situés sur la place de la mairie, la bibliothèque et la micro crèche ont été élagués avant que les feuilles ne tombent.
C'est l'entreprise locale « Le bois d'Hort », qui, équipée d'un broyeur à branches a réalisé la taille et l'évacuation des branchages.

LE CIMETIÈRE

Les travaux reprennent :

- Le petit monument a été décapé dans le cimetière du haut.
- 2 concessions ont été détruites vu leur état de délabrement.
- Lors de la destruction d'un monument, le mur de clôture du cimetière du haut s'est écroulé, nécessitant la fermeture de la route.
  Depuis, des travaux sont en cours.

Lors des fêtes de Toussaint de l'année dernière, le signalement des concessions non entretenues et à l'abandon a été effectué.
Nous remercions les familles pour le soin apporté à chaque monument.
Des concessions arrivées à échéance ont été répertoriées en état complet d'abandon.
À compter du 20 novembre, un arrêté sera affiché aux entrées du cimetière ainsi qu'à la Mairie, où figurera la liste des concessions ayant fait l'objet d'un constat d'abandon.
Pour toutes questions relatives à ce sujet, veuillez contacter en mairie Madame Évelyne BERNARD, adjointe chargée des affaires funéraires.

PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

L'inauguration du parc s'est déroulée le samedi 17 octobre non pas sans émotion.

Après des mois de construction et une inauguration sans cesse repoussée,
le Sous-Préfet, Jean RAMPON, a pu couper le ruban qui officialise enfin l'ouverture de notre parc.

Étaient présents : Monsieur Fabrice VERDIER, Conseiller Régional, Madame Cathy CHAULET et Monsieur Jacky VALY, Conseillers Départementaux,
Monsieur Christophe RIVENCQ, Président d'ALÈS AGGLOMÉRATION, Monsieur Hugues BOUSIGES, Préfet Honoraire, le Maire Jean-Pierre BEAUCLAIR , les adjoints Monsieur Denis KUCHARCZAK, Madame Christelle PASCAL et l'ensemble du Conseil Municipal.

Dans le public, nous avons eu le plaisir d'avoir la présence de Philippe RIBOT, Conseiller Départemental et Président de l'Association des Maires du Gard, Sylvain André, Président de l'Association des Maires Ruraux du Gard.
Cette cérémonie s'est déroulée entourée de Maires et d'élus des villages voisins et de nombreux Saint-Florentins.
Un grand merci au Commandant de Gendarmerie de la Grand Combe et à toute son équipe pour leur présence.

Des photos de la création à la finition du parc étaient exposées. Cet endroit se veut un lieu d'échange et de rencontres entre toutes les générations.
Passé ce COVID, nous espérons vivre des jours meilleurs, tous ensemble, afin de profiter des différentes structures de ce parc.
Ce lieu clos et sécurisé de près de 4200 m2, permet de regrouper un City-Parc, un espace pétanque, un espace arboré rafraîchissant avec des jets d'eau, un parc pour enfants et un court de tennis rénové. Au cœur du village ce parc à proximité de l'école, en fait également un lieu de sport pour les élèves.

Avec beaucoup d'impatience, nous vous disons à bientôt
sur ce parc intergénérationnel !

♦♦♦

PLAN VIGIPIRATE

Il est interdit de s'arrêter sur la voie de circulation du parking de l'école. La dépose des enfants se fait sur une place de stationnement. Dans le cadre du plan Vigipirate renforcé, il est demandé aux parents de se garer sur les parkings situés dans ou près de l'école (crèche, cimetière…).

HOMMAGE À SAMUEL PATY

À Saint Florent, un hommage dans chaque classe a été rendu par les élèves en présence de Monsieur le Maire, avec une minute de silence et la lecture d'un texte de Jean Jaurès.

Au Collège du Martinet, cet hommage a été également rendu en présence des Maires de Saint-Florent, du Martinet et de la Conseillère Départementale, Madame Cathy Chaulet.
Madame RAIBAUD, Principale du collège a rendu un hommage personnel à Samuel Paty.
Extrait du discours de Madame RAIBAUD :

« …Samuel Paty a été assassiné parce qu'il exerçait son métier de professeur, parce qu'il avait abordé en classe un sujet du programme d'Enseignement Moral et Civique, assassiné pour avoir parlé de liberté, de la liberté d'expression, de la liberté de la presse. Cela s'est passé en France, cela s'est passé au 21ème siècle, cela s'est passé il y a deux semaines, et nous avons de la peine à y croire !
Voilà qu'au travers de la disparition tragique d'un homme, c'est toute l'humanité dans ce qu'elle a de plus noble qui est atteinte, c'est toute une profession qui est touchée dans sa raison d'être : aider des enfants à devenir des adultes éclairés, libres et capables de choix personnels, les éduquer, en faire des élèves, c'est à dire les élever, les tirer vers le haut au sens propre du mot.
Samuel Paty a été assassiné à cause de ce qu'il représentait, à cause de ce qu'il incarnait : nos valeurs, celles de l'École, celles de la République, le respect de toutes les idées et la tolérance… ».

REMISE DE NATIONALITÉ FRANÇAISE.

Gihr Detlef est devenu français.

C'est sur la place des Martyrs de la Résistance à Saint-Ambroix que se tenait la séance de naturalisation du grand Alès. « Un lieu choisi en collaboration avec le Maire pour être plus près des Français et de leur territoire » faisait remarquer le sous-préfet d'Alès, Jean Rampon. « La date n'a pas été choisie au hasard » a-t-il insisté : c'est en effet un 4 octobre 1958 qu'a été promulguée la cinquième république.
Parmi les 9 nationalisés, un Saint-Florentin a passé le cap « d'un long processus et de beaucoup de démarches » insista l'Adjoint au Maire de Saint-Ambroix. Il a reçu les documents officiels du Maire Jean-Pierre Beauclair en compagnie de Monsieur le Sous-Préfet.
Gihr Detlef est né en Allemagne à Saarlouis. Parlant parfaitement le français, il exprime son souhait d'obtenir la nationalité pour les raisons suivantes : « je parle le français à table et c'était pour moi une des nombreuses raisons qui m'ont incité à demander la nationalité ». Le fait de ne plus avoir de famille en Allemagne l'y a poussé mais aussi, la volonté de pouvoir s'exprimer aux élections. « Je suis né dans une ville créée par Louis XIV » informe Gihr. Lorsqu'il avait 4 mois, son oncle et son père perdent la vie dans un accident de mine. Sa mère est veuve à 24 ans et il est aidé par une collecte pour les orphelins. Il suit des études d'ingénieur en génie mécanique en Allemagne puis à Metz. Francophile, il voyage en France et finit par acheter une maison à Saint-Florent. Il y vit aujourd'hui avec Denise, de nationalité brésilienne.

(*de droite à gauche*) Le sous-Préfet, Jean Rampon, Gihr Detlef, sa compagne, et le Maire Jean-Pierre Beauclair.

Photo de Samuel Lemaire

Afin de répertorier tous les nouveaux arrivants sur la commune, nous vous remercions de vous faire connaître par téléphone au secrétariat de mairie au 04.66.25.61.72.
Nous vous proposons de vous informer sur les différentes activités, commerces et services nécessaires au bien vivre dans notre village.

L'EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE EST L'AFFAIRE DE TOUS

(Article de Samuel Lemaire, correspondant de notre commune, repris dans le Midi Libre).

Le premier mercredi de chaque mois, encombrants et ferrailles se ramassent dans la commune. Force est de constater que la notion d'encombrant n'est pas acquise par tous. « Il ne s'agit pas de déménager une maison » fait savoir le Maire, Jean-Pierre Beauclair et de rappeler à certains administrés que la déchetterie de Saint-Martin-de-Valgalgues accueille les dépôts les plus importants. La mairie rappelle que les dépôts doivent se faire la veille et non pas trois jours avant. « Nous faisons le maximum pour l'embellissement de la commune et cela doit être l'affaire de tous » tient enfin à faire savoir le premier édile.

Samuel LEMAIRE.

11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera cette année sans public, uniquement avec Monsieur le Maire et son 1er Adjoint, en raison du confinement lié à l'état d'urgence sanitaire.
Par la pensée, depuis chez vous, le Conseil Municipal vous propose, le 11 novembre à 10h30, de participer à cet hommage, en respectant une minute de silence, pour ces hommes qui ont défendu notre patrie au prix de leur vie.
Didier LAUGA, Préfet du Gard invite également les Gardois et Gardoises à apposer un drapeau sur leur habitation ce 11 novembre.

FLASH INFOS !

- SUITE AU CONFINEMENT, LE PARC EST FERMÉ JUSQU'À NOUVEL ORDRE POUR DES RAISONS SANITAIRES.

- PENDANT LE CONFINEMENT, LA MAIRIE EST OUVERTE UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS ET SEULEMENT POUR DES IMPÉRATIFS : 04.66.25.61.72.

- LA BIBLIOTHÈQUE RESTERA FERMÉE AU PUBLIC.

- MISE EN VEILLE LA NUIT DE 22 HEURES À 5 HEURES DU PANNEAU D'AFFICHAGE LUMINEUX.

- PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR LA VOIE PUBLIQUE DANS LE GARD : 135€ D'AMENDE EN CAS DE NON-RESPECT.

- NOUVELLE MISE À DISPOSITION DE MASQUES EN MAIRIE.

- COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts à domicile qui a débuté le lundi 16 septembre est interrompue en raison du nouvel épisode de la Covid-19.

- Nous serons cependant en mesure de les prendre en charge par un apport personnel sur le site du broyage tous les lundis matin de 9h à 11h30 après prise de rendez-vous en Mairie au 04.66.25.61.72.

-

RAMASSAGE FERRAILLE ET ENCOMBRANTS

MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2020	FERRAILLE
MERCREDI 6 JANVIER 2021	ENCOMBRANTS

SITE INTERNET COMMUNAL

N'hésitez-pas à consulter toutes les informations utiles sur le site internet de la commune en écrivant dans la barre de recherche (du haut) :

saintflorentsurauzonnet.fr

Vous pouvez télécharger directement en ligne, sur le site internet votre attestation de déplacement dérogatoire, en se rendant dans la rubrique « démarches » puis « attestation dérogatoire de déplacement ».

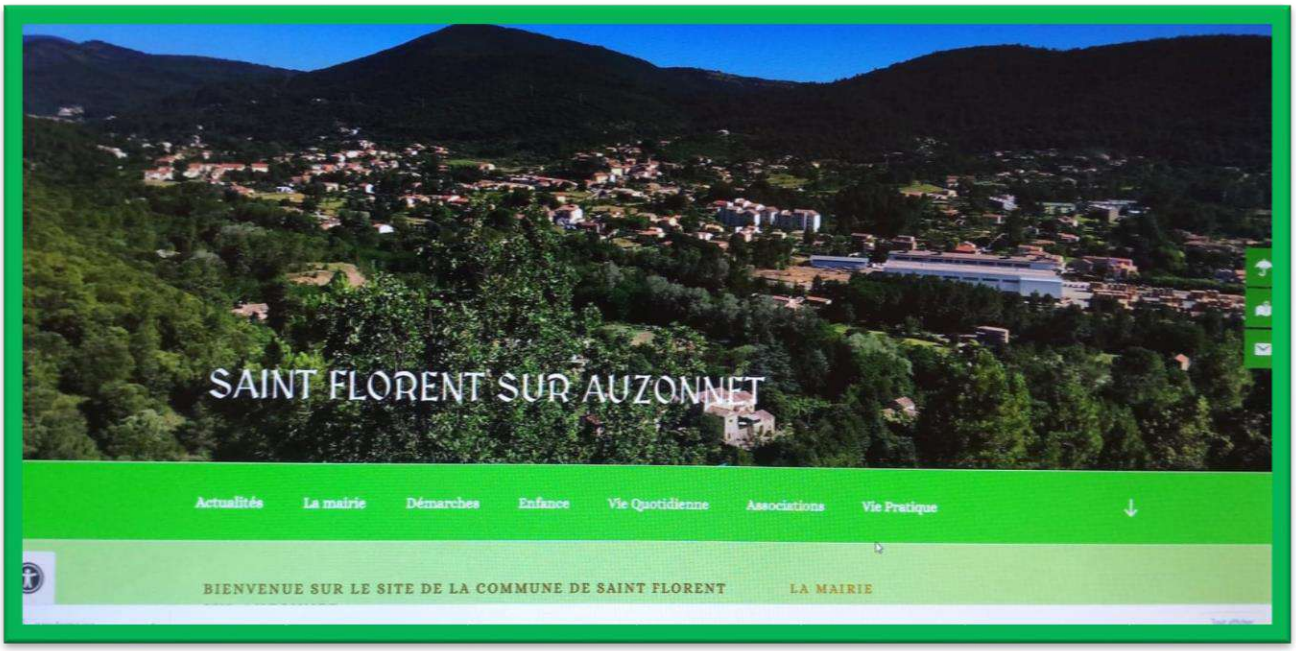

NOUVEAUX SERVICES SUR LA COMMUNE

CORRESPONDANT MIDI LIBRE

Bienvenue à Samuel LEMAIRE.

Enfin grâce à notre nouveau correspondant Midi Libre, Samuel LEMAIRE, Saint-Florent retrouve une place dans le Midi Libre. Cet éditorialiste très présent dans notre village couvre l'information pour nos administrés avec engouement.
À ce titre, il est appelé à relater les événements et l'actualité quotidienne de notre village au fil des jours.

Bravo et merci pour cette communication locale !

BIENVENUE AU PAIN DES FAMILLES

Une nouvelle boulangerie « bio » dans le quartier du Rouvillon. Installées dans un bâtiment qui fut une boulangerie il y a plus de 50 ans, Martine et Laurence ont décidé de s'unir autour d'un projet panaire. Martine est professeur des écoles du côté de Saint Christol-Les-Alès et Laurence a travaillé comme styliste dans différents bureaux, à Paris ou Avignon, elle détient également un CAP Boulangerie.

Les clients peuvent à présent se servir en pains et viennoiseries.
Martine sera présente sur les marchés des environs.
Il est prévu de mettre à disposition un coin terrasse dès que les conditions sanitaires le permettront.

Nous souhaitons la bienvenue aux deux sœurs et une belle réussite !

PLOMBERIE ÉLECTRICITÉ

ENTRETIEN JARDINAGE, ÉLAGAGE, TAILLE DE HAIES

NOUVEAU CHEZ SUZETTE

LES SALADES À EMPORTER :

- CÉSAR : salade verte, tomates, carottes râpées, croûtons, parmesan, poitrine fumée grillée, oignons crispy, aiguilettes de poulet panées & sauce César.
  Prix : 12€
- LA CHÈVRE CHAUD : salade verte, tomates, carottes râpées, champignons, croûtons, jambon cru & toasts chèvre et miel.
  Prix : 12€
- LA MONTAGNARDE : salade verte, tomates, carottes râpées, pomme de terre, oignons confits, croutons, lardons & reblochon.
  Prix : 13€
- PLAT DU JOUR 10,90€

COTE CAFÉ
Tous les jours sauf le mardi

EXPRESSO	1,30 €
NOISETTE	1,30 €
GRAND CRÈME	2,00 €
LATTE MACCHIATO	2,00 €
LATTE MACCHIATO NOISETTE	2,50 €
SUPPLEMENT CHANTILLY	0,50 €
CHOCOLAT	2,00 €
CHOCOLAT VIENNOIS	2,50 €
COOKIE MAISON CHOCO'NOISETTE	1,20 €
DOUCEUR DU JOUR	

COTÉ RESTO'
Tous les midis sauf le mardi & les vendredi, samedi

LES BURGERS
Accompagnés de frites maison

LE SUZETTE	13 €
PAIN BURGER MAISON, STEAK FAÇON BOUCHERE, CHEDDAR VIEUX, OIGNONS CRISPY, POITRINE FUMÉE GRILLÉE, SUZETTE, SALADE	
LE CÉVÉNOL	14 €
PAIN BURGER MAISON, STEAK FAÇON BOUCHERE, CHÈVRE, COMPOTE D'OIGNONS, MIEL, SALADE ET TOMATE	
LE BURGER DU MOMENT	14,50 €
IL CHANGE AU FIL DES MOIS, RDV SUR NOS RESEAUX POUR LE CONNAITRE	

LES VIANDES
Accompagnées de frites maison

STEAK HACHÉ FAÇON BOUCHERE	10,50 €
SUPPLÉMENT OEUF SUR LE STEAK	1,00 €
PIÈCE DU BOUCHER	
VARIE EN FONCTION DE L'ARRIVAGE	

LES DESSERTS

MOELLEUX AU CHOCOLAT	5,00 €
DESSERT DU JOUR	4,50 €

COTÉ BAR
Seulement avec une commande resto'

LES CANETTES	2,00 €
COCA, COCA ZERO, OASIS, ICE TEA, SCHWEPPES AGRUMES, ORANGINA, PERRIER	
LES BIÈRES BOUTEILLES	4,80 €
KRONENBOURG, CORONA, PIETRA, SKOLL	

Julie et Jérémy

La Caracole en Cévennes

(Producteur d'escargots depuis plus de 20 ans).

Ce printemps, avec la crise, la ferme s'est organisée en réseau avec d'autres producteurs des Cévennes. Vous pouvez, désormais, trouver également un très bon vin biologique du Domaine les Peyrières, pour accompagner nos escargots, ou de bonnes terrines fermières de cochon Baron des Cévennes ou encore certains produits de la Pisciculture des Fumades, du Miel bio et produits à base de châtaignes, en attendant une nouvelle gamme de produits et nouvelles recettes😉🐌🐌🐌 .

Depuis la crise COVID, voici les nouveaux horaires : vente directe à la ferme tous les jours, sauf le lundi, de 15h à 19 h et les matins sur rendez-vous.

Gammes d'escargots Petits gris et Gros gris en bocaux, surgelés ou frais, et également des spécialités en direct de fermes avoisinantes : miel bio, produits châtaignes, terrines etc…

Consultez-nous pour connaître nos spécialités pour les Fêtes !

Livraisons possibles : **0466256570 – 0627095682**

www.lacaracole.fr

https://www.facebook.com/LaCaracole/

Lucile SOUFFLET

COMMENT DÉPOSER UNE PLAINTE EN LIGNE

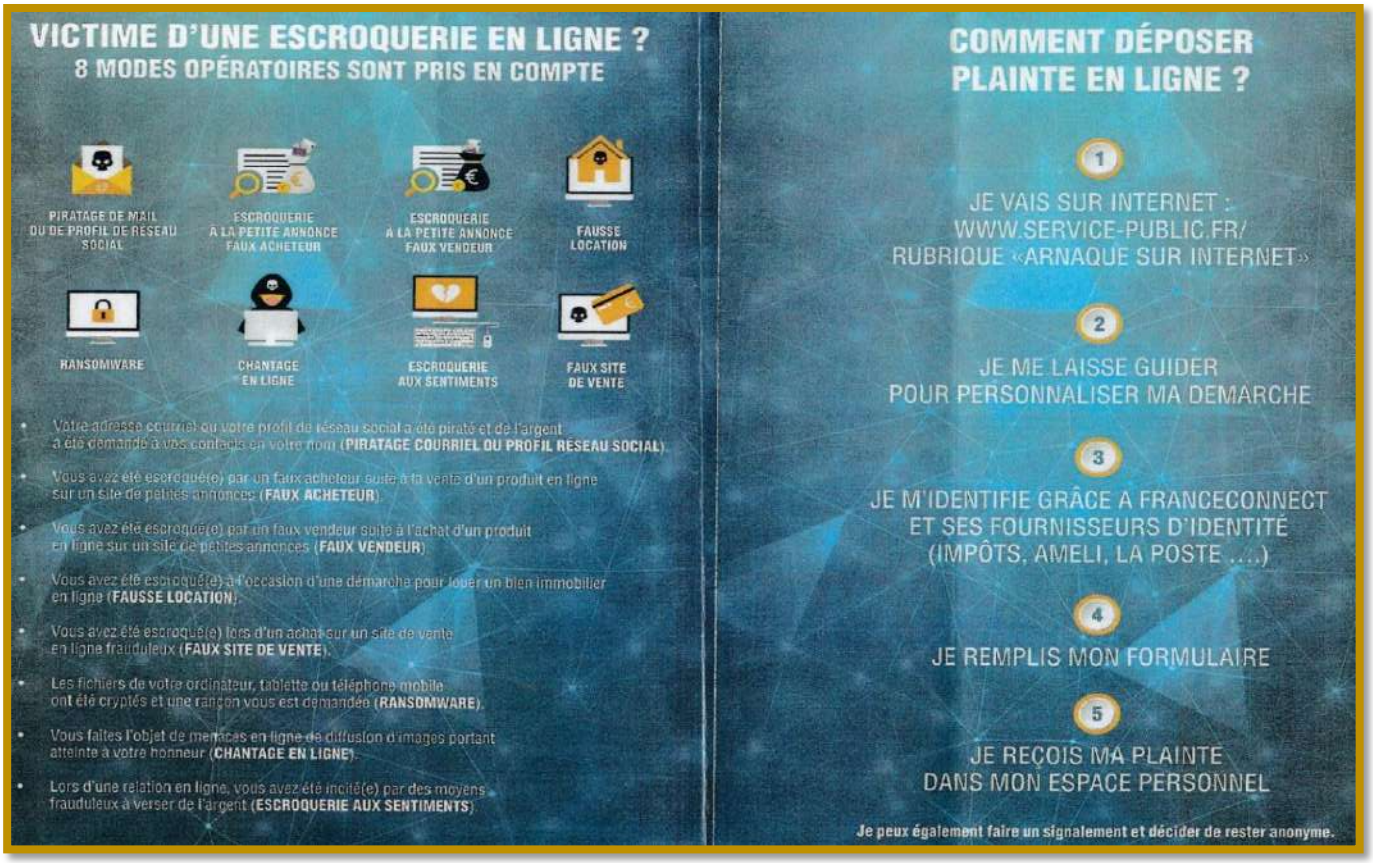

TRIBUNE
libre

De la liste minoritaire

CITOYENS DE BON SENS

NÉANT

ÉTAT CIVIL :

Bienvenue aux nouveau-nés et félicitations aux heureux parents pour la naissance de :

Liam GUÉMAR né le 20 septembre 2020.

Naïs FAUCHER née le 22 octobre 2020.

Nous regrettons les décès de :

Madame Édith JOOSSENS épouse VAN SNICK, le 18 août 2020

Madame Juliana LOPEZ épouse NOËL, le 27 août 2020

Monsieur Jean-Charles POCHO, le 29 août 2020

Madame Jeannine MOSNIER épouse GARANS, le 1er septembre 2020.

Nom	Téléphone
Communauté d'Agglomération	04.66.76.89.00
École Antoine St Exupéry	04.66.25.30.71
Collège Déparcieux	04.66.24.91.16
La poste	04.66.25.61.90
Centre Médical de santé	04.66.25.61.82
Infirmière	04.66.25.61.62
Infirmière FAURE Marion	06.74.48.73.22
Infirmier MIVIÈRE Julien	06.87.57.58.94
Dentiste	04.66.25.73.06
Pharmacie BUZER	04.66.25.64.65
Kinésithérapeute	06.30.32.74.85
Maison de la parentalité	04.66.25.00.24
Micro crèche	04.66.34.30.54
La Malle aux fringues	04.66.25.68.88

Directeur publication
Jean-Pierre BEAUCLAIR

Directeur de rédaction
Christelle PASCAL

Comité de rédaction
Christelle PASCAL
Jean-Pierre BEAUCLAIR
Maëva GUILLOT
Jean-Marc ALQUÉZAR
Évelyne BERNARD

Conception maquette
Christelle PASCAL

Mairie : 1 place Roger Salengro
30960 SAINT FLORENT SUR AUZONNET : 04.66.25.61.72

adresse e-mail : contact@mairiesfsa.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30
Sur RDV en période de confinement.

Panneau lumineux en ligne : saintflorentsurauzonnet.infos-municipales.fr
Site internet : saintflorentsurauzonnet.fr

Une page du Saint Florentin est consacrée aux commerçants et artisans de Saint Florent en supplément des associations. Pour prendre connaissance des règles à respecter et du fonctionnement de la diffusion, contactez Christelle PASCAL au 06.58.26.69.28 ou par mail à c.pascal@mairiesfsa.fr. Merci.